

lions exigées, pour obtenir cet octroi, aient été exagérées de propos délibéré pour les rendre impossibles et illusoires. On ne se moque pas ainsi des misères d'une population sans travail et sans pain.

Non ! nous croyons que le Parlement désire sincèrement venir au secours de l'ouvrier jusqu'au montant de \$40,000 qui ont été votés. Et du moment qu'il est établi que la souscription de \$80,000, exigée par la loi actuelle, est complètement impraticable, il devient urgent de modifier immédiatement cette loi à la prochaine réunion des chambres, de manière à mettre cet octroi à la portée de l'ouvrier, au lieu de le laisser suspendu dans la régions inaccessibles des nuages, où il ne pourra jamais l'atteindre.

Il y a un moyen très pratique pour le gouvernement de Québec de réaliser, sur une vaste échelle, la colonisation si importante de nos terres incultes. Au lieu d'envoyer le colon en pleine forêt, pour abattre le premier arbre de son futur domaine, que le gouvernement par l'intermédiaire des sociétés de colonisation offre à chaque famille de colons, une terre de cent acres, avec vingt arpents défrichés, une maison et une grange, pièce sur pièce, représentant une valeur de \$200. Le colon prendra alors possession, au printemps d'une terre qui pourvoira immédiatement au strict nécessaire de la famille. Il fera ses semences en quelques jours et commencera de suite le défrichement d'un second lot qu'il rendra au gouvernement deux ans après dans les mêmes conditions de culture que celui qu'il aura reçu. Le gouvernement entrant ainsi dans ses avances, sera en mesure d'offrir cette nouvelle terre à un second colon qui s'acquittera de la même manière deux ans plus tard et ainsi successivement de colon en colon. Le capital, une fois avancé à la colonisation, permettra le défrichement d'un nombre indéfini de terres dans les conditions les plus favorables à l'ouvrier.

Pour mettre ce système en opération, il est évident que pendant les deux premières années les colons devront recevoir des approvisionnements pour la valeur de \$200. Ils défricheront deux lots à la fois au lieu d'un. De sorte qu'après deux années de travail, chaque famille de colons se trouvera avec une terre de 100 acres, dont 20 défrichés, avec maison et grange. Le gouvernement recevra de son côté, comme prix de ses avances, une terre également de 100 acres, dont 20 défrichés, avec maison et grange. Alors pourra commencer le système de rotation que nous avons expliqué.

On s'étonne peut-être que des colons puissent faire autant d'ouvrage en deux ans. En effet dans les conditions ordinaires on n'obtient pas un aussi grand résultat. Mais en prenant en considération : 1o. que les ouvriers de Montréal, qui s'offrent, aujourd'hui, ont généralement deux et trois grands garçons pour les aider ; 2o. qu'ils ont une éducation, une intelligence et une adresse bien au-dessus du colon ordinaire ; 3o. qu'ils possèdent des avances en ménage, outils, vêtements, pour un montant considérable ; 4o. que tout leur temps sera employé exclusivement aux travaux de colonisation, puisque les approvisionnements leur seront servis sur place, au prix de gros ; 5o. que le travail des chevaux et un outillage parfait donneront une valeur additionnelle à leur main-d'œuvre, il n'est pas douteux, pour ceux qui ont quelque expérience des

travaux agricoles bien organisés, que le résultat prévu est possible.

Ainsi en employant les \$40,000 votés par le parlement à aider les ouvriers de Montréal et de Québec à coloniser d'après ce système, voici le résultat considérable qu'on obtiendrait en dix ans :

Départ immédiat de deux cents familles composées en moyenne de sept personnes et formant une population de 1400 âmes. Au mois de mai 1882, ces deux cents familles remettraient au gouvernement, pour l'indemniser de ses avances de \$40,000 en approvisionnement, 200 terres ayant chacune 20 acres défrichés, avec maison et grange et valant largement les \$40,000 avancées pendant le défrichement.

Au mois de mai 1882, deux cents nouvelles familles occuperaient ces deux cents terres, à charge d'en rendre de pareilles dans un délai de deux années.

Au mois de mai 1884, deux cents nouvelles familles succéderaient aux précédentes toujours aux mêmes conditions. Et ainsi de suite en 1886, 1888 et 1890.

De sorte qu'en dix années les \$40,000 du gouvernement pourraient produire les résultats qui suivent :

1o. L'établissement de 1200 familles ayant une population de 8,400 âmes ; 2o. le défrichement de 1,200 terres, dont 24,000 acres défrichés, avec 1200 maisons et 1200 granges ; 3o. l'occupation de 120,000 acres de terres de la couronne mises en pleine valeur.

Voici le moyen de retenir la population au pays, et d'arrêter l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis. N'est-ce pas une honte de compter autant de Canadiens d'origine Française chez nos voisins qu'il y en a dans la Province de Québec ; de laisser improductif les six millions d'acres de terre arpentés par le gouvernement, mais qu'un encouragement, trop restreint jusqu'ici, n'a permis de coloniser par les enfants du sol ? Et quel est le résultat du système actuel ? C'est que les colons, livrés à eux-mêmes, vivent misérablement, incapables de payer au gouvernement le prix minime exigé pour les terres. Il y a aujourd'hui des arrérages sur les terres de la couronne pour plus de \$700,000, représentant, à 3 cents l'acre, la vente de 2,100,000 acres. Or du 1er juillet 1868 au 1er juillet 1878 le gouvernement n'a vendu que 1,300,000 acres. Nous pouvons donc affirmer que les arrérages aujourd'hui représentent, approximativement, les ventes des seize dernières années tout entières, pendant lesquelles le gouvernement a non-seulement sacrifié 2,100,000 acres de terre pour rien, mais encore a dépensé en salaires, arpentages et chemins une somme de plus de \$1,500,000.

En face de ces résultats désastreux pour le gouvernement, désastreux pour la province quand la population souffre et s'exile, il semble que le moment est venu d'adopter des mesures énergiques, pour mettre fin à un état de choses aussi regrettable, et sauver le pays de la misère et du dépeuplement.

Nous avons le droit de compter sur le gouvernement pour adopter sans retard la législation nécessaire. Nous comptons sur le patriotisme de nos députés pour appuyer le gouvernement, sans distinction de parti, dans les mesures qu'il proposera pour venir au secours de la population ouvrière de Montréal et de Québec, pendant la crise actuelle.

— Le trafic du Grand Tronc, pour la semaine finissant le 11 octobre 1879, s'est élevé à \$212,558, et pour